

UE 1
EPREUVE : DROIT FISCAL

Lundi 25 juin 2012

Durée : 1h30 (10h00 – 11h30)

Matériel autorisé : Calculatrice

I- IS :

• Questions :

- 1) Les conditions de déductibilité fiscale des provisions.
- 2) Quels sont les conditions requises pour appliquer un amortissement linéaire ?
- 3) Cinq conditions de la déductibilité des charges selon l'article 39.1 du Code général des Impôts.
- 4) Conséquences de la non inscription d'un bien à l'actif du bilan et si ce bien est affecté à l'exploitation.

• Exercices :

1) Exercice 1 :

Soit un bien amortissable (immeuble) cédé au cours de l'exercice N.

- Valeur d'origine acquis en N-5 : 100000 €
- Prix de cession : 1530000 €
- Amortissements pratiqués : 95000 €

Déterminez, qualifiez et expliquez la plus-value.

2) Amortissement dégressif :

Soit un matériel industriel neuf acheté et mis en service le 15/03/2005 pour 11000 € HT.
Durée de vie du bien : 5 ans. Coefficient : 1,75. Taux : 35%.

Calculez l'amortissement linéaire sur les 5 ans dans le tableau joint :

Années	Base d'amortissement	Amortissements pratiqués
2005		
2006		
2007		
2008		
2009		
2010		

Vous utiliserez le tableau pour votre réponse.

II- TVA :

- **Questions :**

- 1) Définition du fait générateur et de l'exigibilité à la TVA pour les prestations de services ainsi qu'avec l'option sur les débits.
- 2) Définition de l'impôt Taxe sur la Valeur Ajoutée : TVA.
- 3) Définition des nouvelles règles du droit à déduction à compter du 01/01/08.
- 4) Conditions **de fond** et **de forme** et **de temps** d'exercice du droit à déduction de la TVA (limitations d'ordre général uniquement, sont exclues les factures rectificatives).

- **Exercice 1 :**

Exemple :

1) Etablissez les déclarations CA3 des mois de janvier, février et mars 2012 (cf. tableau) de la société X selon les indications suivantes :

1. Ventes de marchandises :

Janvier 50000 € HT
Février : 110000 € HT
Mars : 80000 € HT

2. Achats de marchandises :

Janvier : 90000 € HT
Février : 135102 € HT
Mars : 58826 € HT

3. Immobilisation :

Janvier 2012 : 55000 € HT

Mars 2012 : 85000 € HT

2) Calculez la TVA collectée et la TVA déductible dans le tableau suivant :

La société peut-elle demander le remboursement du crédit de TVA du mois de mars 2012 ?

Si oui pourquoi ?

	Janvier 12	Février 12	Mars 12
TVA sur Ventes			
TVA sur achats			
TVA sur Immobilisations			
Report de crédit			
TVA à payer ou crédit			

Renseigner le tableau joint.

- **Exercice 2 :**

Calculez la TVA sur la marge qu'un négociant de véhicules d'occasion fait lors de la cession d'un véhicule de tourisme à un particulier, puis à un négociant selon son achat :

- a) Achat : 15000 euros à un particulier
- b) Achat : 15000 euros HT à un autre négociant

Prix de Vente : 45000 euros TTC

- c) Quand est-il pour la TVA déductible pour le a) et b)

Frais de réparation : 1500 euros HT TVA 294 €